



Rougemont, le 26 août 2024
N. réf : 10.01.02/sb

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1659 ROUGEMONT**

Préavis N° 12/2024

<p align="center">DEMANDE DE CRÉDIT POUR UN SOUTIEN FINANCIER AU PROJET DE CONSTRUCTION DES TREMPLENS DE SKIFUTURE SAANENLAND</p>
--

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis a pour but de demander au Conseil communal un crédit de CHF 50'000.- pour le soutien financier au projet de construction des tremplins de Skifuture Saanenland. Ce dernier vise à promouvoir le saut à ski.

2. CONTEXTE

Le projet Skifuture Saanenland est une initiative ambitieuse visant à encourager et à pérenniser les sports de neige dans les régions du Saanenland et du Pays-d'Enhaut. Celui-ci se concentre sur la construction d'infrastructures modernes qui répondent aux divers besoins et qui sont spécialement conçues pour les enfants et les adolescents. L'objectif est de créer une installation d'entraînement de pointe, accessible tout au long de l'année, afin de garantir que les prochaines générations de jeunes sportifs puissent s'entraîner dans des conditions optimales.

La construction de ces trois tremplins sera réalisée par étape ; les tremplins de 15 et 35 mètres en 2025 et opérationnel pour l'hiver 2025-2026. Par contre, le tremplin de 60 mètres sera réalisé ultérieurement.

Ces derniers seront utilisés à des fins d'entraînements et homologués par la FIS dans le but d'organiser diverses compétitions.

La Commune de Rougemont entretient des relations de bon voisinage et de collaboration avec le Saanenland ceci depuis de nombreuses années. Notre

commune reconnaît l'importance de soutenir les initiatives régionales qui contribuent au développement durable et à l'attractivité de notre région. Le projet Skifuture Saanenland s'inscrit parfaitement dans cette logique, en offrant des perspectives sportives et éducatives enrichissantes pour la jeunesse locale tout en renforçant l'offre hivernale.

3. SERVICES

Investir dans ce projet, c'est investir dans l'avenir de nos jeunes. L'installation servira de point de convergence pour les passionnés de sports d'hiver et créera un cadre favorable à l'émergence de futurs talents. De plus, elle contribuera à renforcer les liens communautaires à travers des événements, compétitions, et autres activités, dynamisant ainsi la vie sociale et économique de notre région.

4. FINANCEMENT

Le projet Skifuture Saanenland nécessite un soutien financier structuré pour assurer sa réalisation dans les meilleures conditions. Le financement de ce projet repose sur une collaboration entre plusieurs partenaires publics et privés, chacun contribuant à hauteur de ses capacités et de son intérêt pour le développement régional.

Le coût global du projet est estimé à CHF 5'818'000.-, pour la construction de l'infrastructure liée aux tremplins, l'achat des équipements modernes, ainsi que les coûts liés à l'aménagement et à la mise en service de l'installation. Ce dernier bénéficie déjà du soutien de la Confédération, du Canton de Berne, des communes voisines, ainsi que de nombreux partenaires privés. La Fondation Skifuture Saanenland contribue également au financement et assure la viabilité financière ; de plus elle garantit le fonctionnement financier.

En tant que commune voisine, notre autorité a été sollicitée pour participer à ce projet. Cet investissement est envisagé sous la forme d'apport financier.

5. CONCLUSIONS

Le projet Skifuture Saanenland représente une opportunité unique de renforcer l'attractivité et la compétitivité de notre région dans le domaine des sports de neige. En soutenant cette initiative, notre commune contribue activement à la création d'infrastructures modernes et durables qui bénéficieront non seulement aux jeunes, mais à l'ensemble de la communauté. Ce projet s'inscrit dans une vision à long terme de développement régional, favorisant non seulement le sport, mais aussi le dynamisme économique, la cohésion sociale, et la coopération intercommunale.

La coopération avec nos voisins, déjà solide, sera encore renforcée par ce partenariat, consolidant ainsi les relations et les initiatives régionales communes.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, il apparaît évident que notre commune a tout intérêt à soutenir financièrement le projet Skifuture Saanenland. En investissant dans ce projet de tremplins, nous investissons dans l'avenir de nos enfants, de nos jeunes, et de notre région.

Pour toutes ces raisons, il est recommandé au Conseil communal d'approuver la demande de crédit pour le soutien de ce projet.

